Bureau du Directeur du GEMRC
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario) K1A 0K2

2184-1000-1 (SM Corps)

Le 24 janvier 2019

Liste de distribution

COMMUNIQUÉ Nº 02/2019 DU DIRECTEUR DU GEMRC
MISE À JOUR DU DRAPEAU DE CAMP DU GEMRC

Références : A. Note de service pour la modification du CTCAC au drapeau du Camp du GEMRC, datée du 1er octobre 2018
B. Décision du CTCAC et feuille d'approbation, datées du 22 novembre 2018, indiquant l'approbation de la demande par le cmdt AC.
C. Approbation finale signée par l'Inspecteur des drapeaux consacrés et des insignes des Forces canadiennes, datée du 9 janvier 2019 (ci-jointe)
D. A-DH-200-000/AG-000, La structure du patrimoine des Forces canadiennes, disponible sur https://www.canada.ca/content/dam/themes/defence/caf/militaryhistory/dhh/documents/heritage-manual.pdf
E. Flags Unlimited https://www.flagsunlimited.com/ (en anglais seulement)

OBJET

1. L'objectif du présent communiqué est d'informer les membres du Corps que l'approbation finale concernant le blasonnement du drapeau de camp du Corps a été donnée, et de donner les lignes directrices et l'orientation quant à l'approvisionnement et l'utilisation.

DISCUSSION

2. Processus d'approbation. Afin de renforcer l'esprit de corps et souligner le 75e anniversaire de la fondation du Corps du GEMRC, l'initiative de blasonner le Corps a commencé avec un soutien considérable des membres du Corps (référence A). L'autorisation de passer à une demande formelle a été donnée par le CTCAC et le cmdt AC avant la fin de l'année (référence B), ce qui a permis au directeur – Histoire et patrimoine (DHP) et au Corps d'entreprendre des discussions formelles. Après des consultations préliminaires visant à déterminer les dimensions de l'insigne et la bonne correspondance de couleurs pour le drapeau du camp, l'approbation finale a été accordée par l'Inspecteur des drapeaux consacrés et des insignes des Forces canadiennes (référence C) le 9 janvier 2019. Les couleurs Pantone sélectionnées sont les suivantes :

a. Bleu foncé Pantone : 295C;

b. Or Pantone : 116C;

c. Rouge Pantone : 186C;

d. Bleu pâle Pantone : 277C.

3. Utilisation. Conformément à la référence D, les drapeaux de camp des branches (drapeau de camp du GEMRC) marquent l'emplacement physique d'une unité d'une branche fonctionnelle ou, dans l'éventualité d'un grand camp de tentes, englobent le secteur occupé par ce groupe en particulier. Cette utilisation pratique des drapeaux de camp a été particulièrement utile pour le Corps, permettant à d'innombrables membres du personnel de trouver les unités de maintenance sur le terrain lorsqu'ils ont besoin de soutien technique. Ainsi, tel qu'énoncé, les drapeaux de camp sont strictement des drapeaux d'emplacement. Ils ne doivent pas :

a. Être portés sur une garde du drapeau, dans quelque circonstance que ce soit;

b. Inclinés;

c. Être placés sur un cercueil;

d. Être salués;

e. Être présentés en rassemblement ou utilisés dans une cérémonie qui accorde au drapeau un traitement spécial.

4. Nonobstant ce qui précède, ils peuvent être apportés en service ou utilisés au départ sur un mât public pour en marquer l'adoption. Ce dernier point est d'importance particulière à l'aube des célébrations du 75^{e} anniversaire.

5. Toutes les unités qui emploieront le drapeau du GEMRC doivent **hisser le drapeau simultanément le 15 mai 2019, et non avant,** si elles en possèdent un. Elles ont la permission de le faire conformément aux références ou conformément à la politique de l'unité. Les drapeaux de camp plus petits peuvent servir sur les véhicules et comme marqueurs sur la place de rassemblement. Les copies de bureau d'usage personnel ne sont pas réglementées, sauf par le Corps.

6. Approvisionnement. Les drapeaux peuvent être produits localement ou achetés au privé par les unités, sans coûts tirés des fonds publics. Tout fabricant qui souhaite produire des drapeaux de camp du GEMRC doit en obtenir la permission auprès du Corps du GEMRC. Le produit doit utiliser le bon insigne (actuel) et les couleurs Pantone énoncées ci-dessus. Tous les drapeaux hissés aux mâts doivent être d'au minimum 90 cm de longueur et 45 cm de largeur (dimensions standards) et d'au maximum 182 cm de longueur et 91 cm de largeur. Les drapeaux sont actuellement disponibles par l'entremise de l'entremise Flags Unlimited (référence E), mais pourraient être achetés ailleurs s'il est plus pratique de procéder ainsi.

CONCLUSION

7. Avec l'approche rapide du 75e anniversaire du GEMRC, la sortie d'un nouveau drapeau de camp du GEMRC signale ouvertement à tous les membres du Corps et à la communauté générale des FAC que nous célébrons non seulement notre passé remarquable, mais aussi une nouvelle ère pour le Corps du GEMRC. *Arte et Marte*

N.P.M. Corriveau
Colonel
Directeur du GEMRC

J.H. Saunders
Adjudant-chef
SM du Corps du GEMRC

Liste de distribution (par voie électronique seulement)

Exécution

Représentants principaux des régions du GEMRC
Président du Fonds du Corps du GEMRC

Information

Conseil du GEMRC

Annexe A
Communiqué nº 02/2019 du directeur du GEMRC
Mise à jour du drapeau de camp du GEMRC

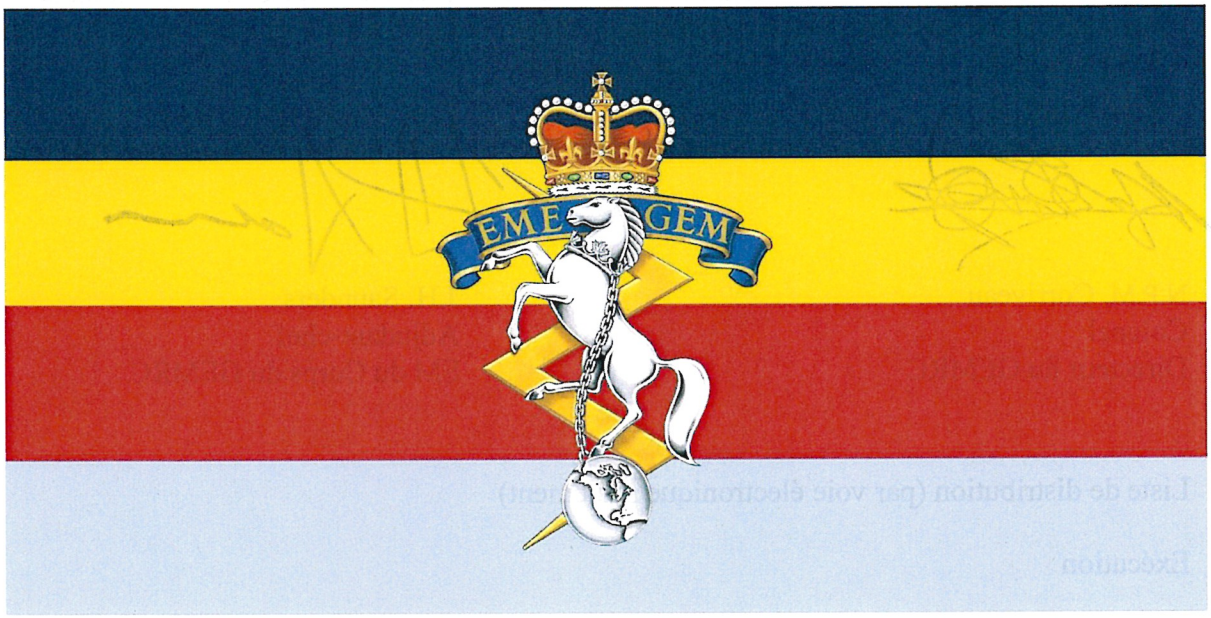

Corps camp flag / Drapeau de camp du Corps

Royal Canadian Electrical and Mechanical Engineers
Génie électrique et mécanique royal canadien

Director - RCEME
Directeur - GEMRC

Inspector of Canadian Forces
Colours and Badges
Inspecteur des drapeaux consacrés
et insignes des Forces canadiennes

09 January / janvier 2019